

Edelweiss Transition & Impact I

Reporting Label Relance au 31/12/2021

Janvier 2022

Reporting Label Relance

Informations relatives au respect du Label

Nom du Fond et Type de véhicule

FPCI Edelweiss Transition et Impact I

Code ISIN des parts :

- *Parts A1 : FR0014000RH3*
- *Parts A2 : FR0014000RJ9*
- *Parts A3 : FR0014004KB3*
- *Parts C : FR0014000RK7*

Taille des engagements

74,5 M€

Proportion de l'actif investi dans des entreprises françaises

74% de l'actif net au 31/12/2021 (sachant que 100% des montants investis le sont ou le seront dans des entreprises françaises)

Informations relatives au respect du Label

Prise en compte des critères ESG dans la stratégie d'investissement et la politique d'engagement actionnarial

Le dispositif RSE d'Edelweiss Transition & Impact I repose sur les points suivants :

- La prise en compte, a minima, de 4 critères ESG pour accompagner les sociétés en portefeuille :
 - **Réduction de l'empreinte carbone (E)**
 - **Qualité de vie au travail (S)**
 - **Développement de l'Actionnariat Salarié (S)**
 - **Parité hommes-femmes (G)**
- Un Plan d'Action RSE établi sur la base des 4 critères ESG et validé par un Comité RSE indépendant lors de chaque investissement. Plans d'action validés sur 3 sociétés en portefeuille au 31/12/2021.
- Un incentive de l'équipe basé sur l'atteinte des objectifs du Plan d'Action RSE
- Un budget dédié au financement d'actions concrètes au sein de chacune des sociétés en portefeuille
- L'exclusion des investissements dans des secteurs d'activité néfastes pour l'environnement et non éthiques (cf. charbon, tabac, armement etc.)

Reporting Label Relance

Informations relatives à la contribution des organismes de placements collectifs au dynamisme de l'économie et des territoires

Nombre d'entreprises françaises financées en Fonds Propres

4 PME

Apport de financements nouveaux à des entreprises françaises

3 opérations d'augmentation de capital en 2021 et 1 opération de réorganisation capitalistique

Dimension territoriale

c. 300 employés en France dans les 4 sociétés en portefeuille présents dans les régions suivantes : Occitanie, Ile de France, Pays de la Loire et Centre Val de Loire (sièges sociaux).
Les sociétés possèdent également des sites dans d'autres régions.

Reporting Label Relance

Informations générales	
Nom de la société de gestion	Capital Croissance
Nom de l'organisme de placement collectif (OPC)	Edelweiss Transition & Impact I
Codes ISIN (pour toutes les parts commercialisées)	Parts A1 : FR0014000RH3 Parts A2 : FR0014000RJ9 Parts A3 : FR0014004KB3 Parts C : FR0014000RK7
Code LEI (si disponible)	Non disponible
Pays de domiciliation de l'OPC	France
Classe d'actifs (actions, diversifié, private equity, fonds de fonds...)	Private Equity
Type de véhicule juridique (OPCVM, FIVG, FCPR...)	FPCI

Reporting Label Relance

Politique d'investissement et dynamique de collecte	
Encours (actif net) au 31 décembre 2021 ou, si l'OPC est en cours de levée, capitaux collectés à date	Actif net au 30/12/2021 : 19,5 M€
Calendrier de collecte (si l'OPC est en cours de levée)	n.a.
Flux de souscription (nets des rachats) depuis le 31/12/2020	Non applicable car fonds créé en 2021 (en % de l'actif de l'OPC au 31/12/2020)
Flux de souscription (nets des rachats) depuis le 30/06/2021	110% en % de l'actif de l'OPC au 30/06/2021 (actif net du fonds au 30/06/2021 inférieur au montant collecté depuis le 30/06/2021)
% de l'actif net investi dans des entreprises françaises en fonds propres / quasi fonds propres	74% de l'actif net (sachant que 100% des montants investis sont investis dans des entreprises françaises en fonds propres / quasi fonds propres)
% de l'actif net investi dans des PME/ETI françaises en fonds propres / quasi fonds propres	74% de l'actif net (sachant que 100% des montants investis sont investis dans des PME/ETI en fonds propres / quasi fonds propres)

Reporting Label Relance

Contribution au dynamisme de l'économie et des territoires	
Nombre d'entreprises françaises financées en fonds propres	4
Nombre de TPE-PME françaises financées en fonds propres	4
Nombre d'ETI françaises financées en fonds propres	0
Apport de financements nouveaux à des entreprises françaises en 2021	
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auquel l'OPC a participé de manière significative depuis le 31/12/2020	3
Nom des entreprises concernées par les opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse	Advanced Track and Trace (opération mixte de réorganisation du capital et d'injection de trésorerie) Suire Vie et Patrimoine Groupe Beaumont-Guez
% de l'actif correspondant à des titres émis par une entreprise française ayant procédé à une opération d'augmentation du capital ou d'introduction en bourse depuis le 31/12/2020	58,32% de l'actif net du fonds ce qui représente 79% des montants investis au 31/12/2021

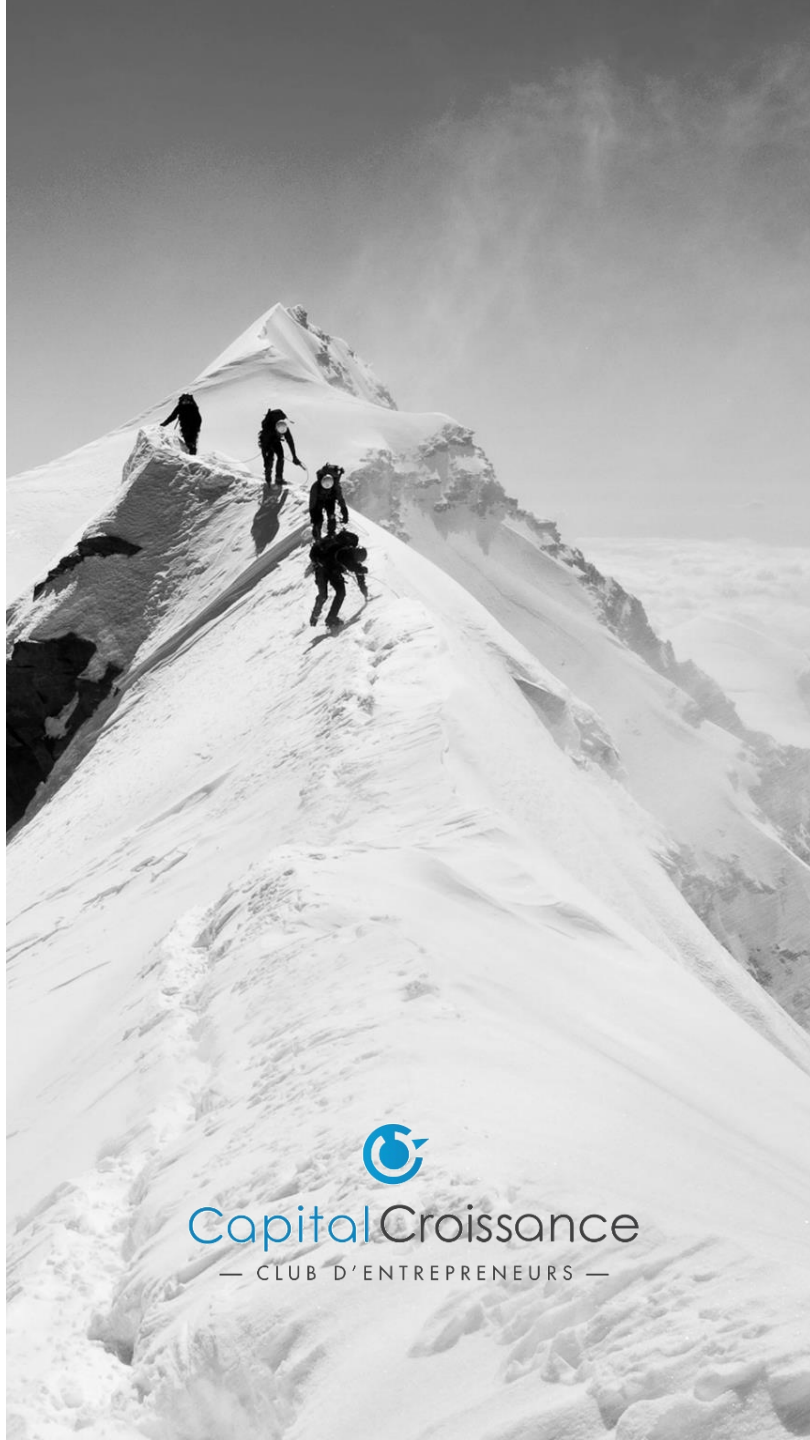
Dimension territoriale	
Nombre de personnes employées en France dans les entreprises du portefeuille financées en fonds propres ou quasi-fonds propres dont le siège social est en France	313
Nombre de personnes employées par région dans les entreprises non cotées financées en fonds propres ou quasi-fonds propres par l'OPC - et par département lorsque l'information est disponible (par défaut, localisation selon le siège social de l'entreprise)	100 employés dans l'Hérault 33 employés dans les Hauts-de-Seine 17 employés en Haute-Garonne 14 employés en Isère c.40 dans le Bas-Rhin 18 employés en Hauts-de-Seine 2 employés dans la Mame 2 + 4 employés en Gironde 8 employés en Loire-Atlantique 5 employés dans le Rhône c.70 employés en Maine-et-Loire
Volume d'investissements réalisés par l'OPC dans des entreprises non cotées financées en fonds propres ou quasi-fonds propres par région (par défaut, localisation des investissements selon le siège social des entreprises)	Occitanie - 3 M€ Ile de France - 5,3 M€ Pays de la Loire - 2,1 M€ Centre-Val de Loire - 4 M€

Reporting Label Relance

Critères ESG	
Nom du label ESG attribué au fonds par ailleurs (le cas échéant)	n.a.
Taux d'analyse extra-financière du portefeuille (le cas échéant par classe d'actif)	Le FPCI Edelweiss Transition & Impact I entend accompagner et analyser 100% des participations de son portefeuille en matière ESG, sauf cas particulier. Ainsi le taux d'analyse sera d'au moins 75%.
Résumé de la méthodologie de calcul de la note ESG et/ou rappel des indicateurs suivis au titre du label Relance	L'accompagnement RSE du véhicule va s'articuler notamment sur un socle commun à chaque investissement, composé des quatre thèmes suivants: 1. l'empreinte carbone; 2. la parité hommes-femmes, 3. la qualité de vie au travail, 4. l'actionariat salarié. L'accompagnement ESG des sociétés du portefeuille reposera sur un plan d'action défini dans les 6 mois après l'investissement, qui sera validé par un Comité RSE indépendant, et qui fera l'objet d'un suivi annuel. Les réalisations relatives aux plans d'actions feront l'objet d'une notation par ce Comité RSE sur chaque société du portefeuille au moment du désinvestissement. Une notation globale sera ainsi établie sur l'ensemble du FPCI Edelweiss Transition & Impact I. Cette notation conditionnera l'octroi ou pas d'un intéressement spécifique au profit de l'Equipe d'Investissement (carried interest).
Résultats ESG du portefeuille (dernière note ESG calculée fin 2021 ou résultats obtenus sur les indicateurs ESG de référence ; préciser la date de calcul)	Pas encore de note car aucune participation n'a été cédée (4 investissements à date)
Précédente note ESG du portefeuille (le cas échéant communiquée lors du reporting Relance du 30/06/2021) ou précédents résultats obtenus sur les indicateurs ESG de référence ; préciser la date de calcul	Pas encore de note car aucune participation n'a été cédée (4 investissements à date)
Résultats ESG de l'indice / univers d'investissement (pour les fonds engagés à surperformer l'indice / univers d'investissement)	n.a.

Reporting Label Relance

<p>Actions engagées en 2021, et en particulier depuis le 30/06/2021, pour promouvoir les critères ESG du label Relance auprès des entreprises du portefeuille (obligations V a) de la Charte)</p>	<p>Actions menées au cours de l'année 2021 : élaboration de 3 plans d'action sur les 4 axes définis ci-dessus pour les trois premières sociétés en portefeuille et validation de ceux-ci par le Comité RSE Edelweiss. Constitution dudit Comité RSE. Arrivée d'une responsable RSE dans l'équipe Capital Croissance dont une des missions sera d'accompagner les participations dans la mise en place d'actions en matière ESG.</p> <p>Stratégie ESG du fonds : la description de la 'stratégie d'investissement' dans le règlement du FPCI intègre un volet ESG. Ci-dessous un extrait non-exhaustif :</p> <p><i>" Le Fonds s'attachera à apporter un accompagnement RSE important aux Sociétés du Portefeuille, dont le fonctionnement est le suivant : La Société de Gestion prendra des engagements et actions concrètes sur chacune des Sociétés du Portefeuille autour de 4 axes principaux : A. diminuer l'empreinte carbone ; B. améliorer la parité hommes-femmes à tous les niveaux de l'entreprise (effectif total / comité de direction...) ; C. améliorer la qualité de vie au travail ; D. développer l'actionariat salarié. [...] "</i></p> <p>Pour cela, l'Equipe d'Investissement, avec l'assistance du Comité RSE, définira dans les 6 mois suivants l'opération les outils les plus appropriés à chaque situation et prendra des engagements concrets (plan d'actions détaillé) qui seront validés par le Comité RSE.</p> <p><i>"A noter par ailleurs que le FPCI Edelweiss Transition & Impact I disposera de moyens financiers dédiés : le Fonds aura la faculté de financer des actions RSE (rénovation thermique des locaux de la société, au financement d'une source d'énergie verte etc...) pour le compte des participations via un budget dédié. "</i></p> <p>Enfin, selon le Règlement du Fonds, le Fonds n'investira "ni dans des sociétés qui ne respectent pas, de manière notoire, certaines normes ou conventions internationales (droits de l'homme, convention de l'Organisation Internationale du Travail, Pacte Mondial des Nations Unies...) et les sociétés dont le secteur d'activité est jugé, par l'Equipe d'Investissement ou le Comité Exécutif, néfaste pour la société ou l'environnement ou « non éthique » (dont le charbon - ou dont les activités sont directement liées au charbon et, lorsque la donnée est disponible, les sociétés de distribution, transport et production d'équipements et de services, dans la mesure où 33% de leur chiffre d'affaires est réalisé auprès de clients dont l'activité est directement liée au charbon - , aux énergies fossiles, à l'armement, à la pornographie ou au tabac notamment)."</p>
---	---



CONTACTS

Eric NEUPLANCHE

T/+33(0)6 10 15 22 65

@/ eric.neuplanche@capitalcroissance.fr

Sami CHAYEB

T/+33(0)7 88 24 17 44

@/ sami.chayeb@capitalcroissance.fr

Christophe JADOT

T/+33(0)6 77 77 17 50

@/ christophe.jadot@capitalcroissance.fr

Pierre MARTIN

T/+33(0)6 74 24 43 05

@/ pierre.martin@capitalcroissance.fr

18 bis rue d'Anjou • 75008 Paris • T/+33(0)1 80 40 04 10

www.capitalcroissance.fr